

Il est peut-être plus difficile de diriger ces concours que de les obtenir ; aussi ne devons-nous jamais les solliciter sans avoir auparavant bien établi ce que sera leur travail. Au début, tous les efforts devront converger vers l'élément fondamental de la lutte : le dispensaire.

Qu'on n'aille pas préjugé le dispensaire sans en avoir bien compris la signification, le condamner sans avoir bien étudié sa raison d'être et le rôle qu'il doit remplir.

Il n'est pas l'ennemi que l'on croit entrevoir, et ce serait avouer de la faiblesse que de craindre son influence. On serait, du reste, bien embarrassé de justifier les appréhensions auxquelles il a donné naissance dans certains milieux.

Sous la direction d'un médecin compétent, consciencieux, spécialement entraîné à ce genre de consultation, il ne doit pas sortir des cadres qui lui sont tracés. Il n'est pas libre d'agir à sa guise. Grâce à l'outillage et aux moyens techniques dont il dispose, il précise les cas douteux que lui auront adressés les médecins de la région dont il dépend. Il renverra à leur médecin les malades qui seront venus d'eux-mêmes y consulter. S'il est ouvert à tout venant, il ne traite que les malades qui auront été spécialement recommandés à sa bienveillance par le médecin de la famille.

Toutes ses consultations sont gratuites, mais il réclame en retour le privilège de suivre ses consultants à domicile, car ce qui doit surtout caractériser son oeuvre, c'est son travail extérieur, la visite à domicile par l'infirmière visiteuse, et à l'occasion par le médecin. Elle est essentielle au parfait fonctionnement d'un dispensaire.

En France, on a adopté la formule de développer au maximum le rendement de l'infirmière visiteuse, et de ne pas identifier les deux termes : nombre et force. Ce serait un erreur de croire faire beaucoup en multipliant son nombre. Sa valeur dépendra surtout de sa formation. Sa personnalité morale doit être inattaquable, sa formation intellectuelle de premier ordre. Grâce à l'entraînement particulier qu'elle a suivi dans un milieu organisé, elle sait comme est difficile, délicate sa mission.

Elle sait accomplir son devoir et ne jamais le dépasser. "Dix mois d'études sérieuses ne sont pas trop pour inculquer aux élèves infirmières les connaissances techniques, la méthode rigoureuse et la discipline morale que nous avons droit d'exiger des femmes auxquelles sera confiée la tâche glorieuse mais difficile d'assurer le fonctionnement social des dispensaires de préservation anti-tuberculeuses." (Commission Franco-américaine).

Messagère d'hygiène, elle demande à être bien accueillie, elle a le devoir de respecter tous les droits et de ne froisser personne. Tout en s'opposant aux préjugés, elle doit s'attacher les personnes qu'elle visite, s'en